MASTER 2

PROFESSIONNEL

MÉTIERS DE LA PRODUCTION THÉATRALE

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2010
2011

UNIVERSITÉ
SORBONNE
NOUVELLE
PARIS 3
Membre de Sorbonne Paris Cité

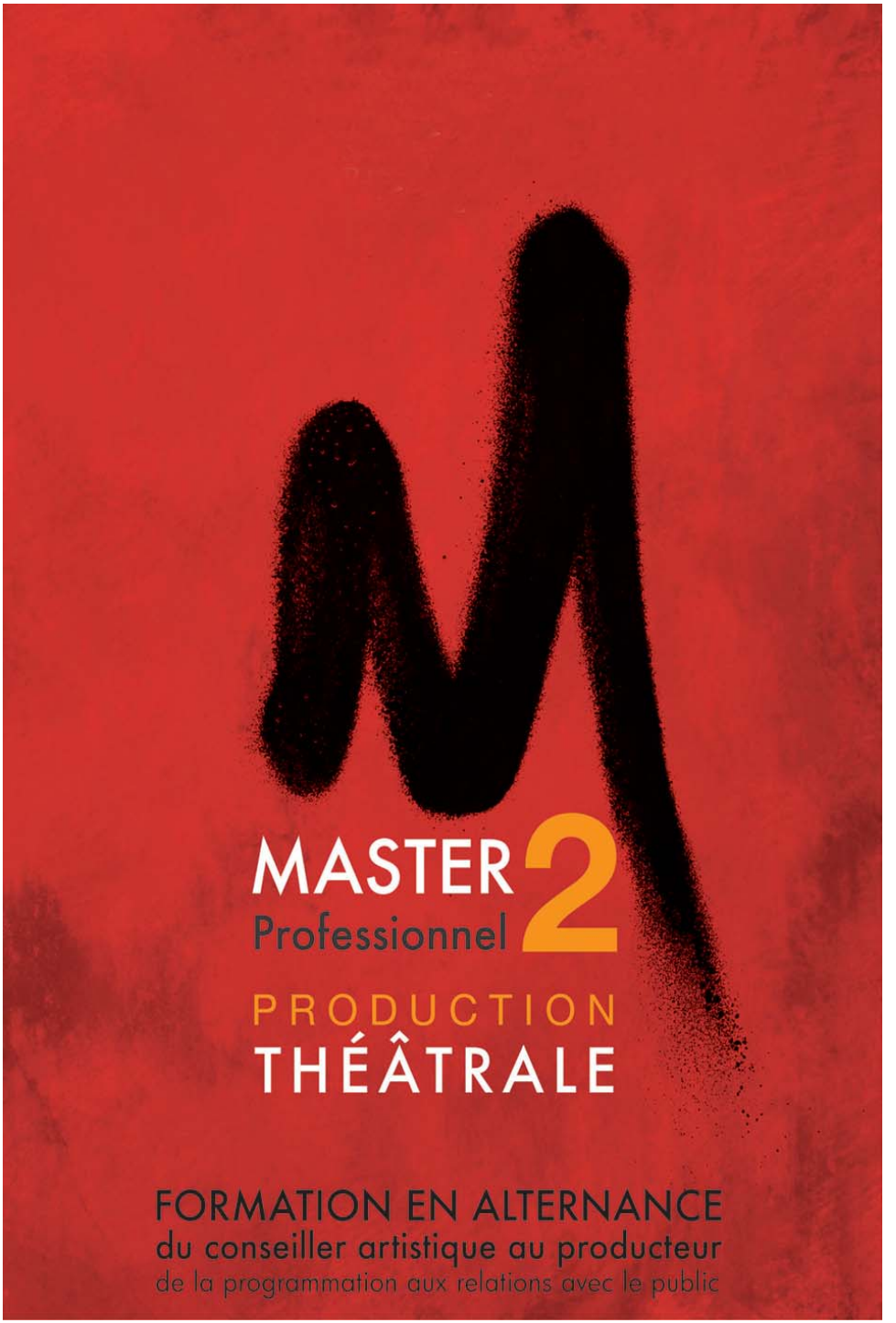
MASTER 2
Professionnel
PRODUCTION
THÉÂTRALE
FORMATION EN ALTERNANCE
du conseiller artistique au producteur
de la programmation aux relations avec le public

UNE FORMATION THÉÂTRALE ORIGINALE

Plusieurs points forts marquent la singularité de notre formation par rapport aux autres masters qui existent dans les domaines du management et de la communication culturels :

Il s'agit d'abord d'une formation centrée sur le développement de compétences professionnelles qui s'appuient sur une **culture théâtrale**. Ouverte aux autres arts du spectacle vivant, comme l'atteste la diversification de nos partenariats, elle se situe à l'interface de l'administratif et de l'artistique, et aussi bien en amont qu'en aval des pratiques de la scène.

Ensuite, le champ des activités auquel prépare la formation couvre l'éventail des métiers de la production théâtrale, autrement dit **des métiers qui accompagnent la création** dans le monde du théâtre et du spectacle : du conseiller artistique au chargé de production et/ou de diffusion, de la programmation aux relations avec le public et à la communication.

Nous avons construit **un modèle de formation en alternance**, qui permet d'articuler chaque semaine le suivi des cours et la présence en entreprise : un équilibre optimal pour développer une solide réflexion méthodologique par la confrontation des concepts, savoirs, savoir-faire dispensés à l'université avec la mise en œuvre des missions confiées en entreprise. Le dialogue avec les enseignants et le tuteur de stage permet d'acquérir progressivement des compétences techniques transposables aux différentes situations rencontrées sur le terrain. L'adossement de la culture générale au développement des compétences professionnelles constitue une condition des plus favorables à l'évolution des responsabilités et fonctions au sein de l'entreprise.

Cette formation a **le privilège d'être habilitée par le CFA Formasup Paris pour encadrer des contrats d'apprentissage**. Il s'agit d'un dispositif innovant de plus en plus développé dans l'enseignement supérieur. Il permet aux étudiants de moins de 26 ans de bénéficier d'un statut de salarié, rémunéré à hauteur d'au moins 61% du salaire minimum conventionnel et garantit, au delà d'une indépendance financière appréciable, la certification des aptitudes avec une réelle expérience professionnelle d'un an. De plus, l'intégration totale dans une équipe pour

suivre toute une saison et préparer la suivante représente un atout précieux pour un devenir professionnel.

Les enseignements se veulent pluridisciplinaires et structurés autour de trois pôles : les écritures dramaturgiques et dramatiques ; le droit et la gestion ; les liens entre programmation, communication et relations avec le public. Ils s'appuient également sur des cours d'histoire des politiques du théâtre en France et d'anglais. La créativité, le travail d'équipe et le sens de l'organisation des étudiants se voient par ailleurs stimulés toute l'année au cours d'un exercice pratique qui engage l'ensemble de la promotion : la préparation d'un événement culturel que l'on nomme **le Scénoscope**.

Suivre cette formation suppose un engagement intense au cours de l'année. Mais si la lourdeur de la charge de travail peut paraître insurmontable en début d'année, car sans commune mesure avec la première année de master, les efforts se révèlent rapidement payants pour la construction de son insertion professionnelle sur un marché du travail très concurrentiel. Et c'est à l'évidence le meilleur atout de la formation !

Sylvie Chalaye et Daniel Urrutiaguer

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS PROFESSIONNELLES

Former des cadres des structures théâtrales

L'objectif du MASTER Professionnel est de former des cadres capables d'assumer des postes de responsabilité dans les différentes structures ayant une programmation au moins en partie théâtrale.

À la différence des diplômes strictement orientés vers la gestion administrative, le champ d'activité d'une telle formation se situe **à l'interface de l'administratif et de l'artistique**, en amont et en aval des pratiques de la scène.

Les étapes de l'insertion professionnelle

L'objectif professionnel est de former à **court terme des chargés de production, de relations avec les publics, de communication, des collaborateurs littéraires et dramaturgiques.**

Par la suite, les trajectoires professionnelles peuvent évoluer vers des postes relevant du secrétariat général, du conseil artistique, de l'administration ou même de la direction d'un établissement et de ses choix de programmation.

L'acquisition de compétences fondées sur la culture théâtrale

Le MASTER Professionnel « Métiers de la production théâtrale » est une formation de spécialisation à vocation professionnelle, qui requiert des candidats **de solides acquis en études théâtrales, et plus généralement dans les arts du spectacle.**

Cette formation s'inscrit dans la continuité des enseignements et du cursus de l'Institut d'Études Théâtrales de Paris 3, à la fois du point de vue de la filière professionnelle et de l'ensemble des enseignements de recherche, dont elle bénéficie.

Elle est ainsi approfondie **par un adossement très marqué à la recherche,** ainsi que par **l'acquisition intensive et transdisciplinaire de connaissances spécifiques** dans le champ de l'économie, du droit, de la communication, de la gestion, des politiques du théâtre.

Une pratique de la traduction et de l'expression développée à partir du champ culturel, conduit à un perfectionnement ainsi qu'à une spécialisation du ou des niveaux de langue des étudiants, leur donnant les compétences requises par **la dimension européenne et souvent internationale de ces métiers.**

Elle est par ailleurs orientée et spécialisée **selon une dimension professionnelle** (stages, ateliers et modules pratiques, conférences, mémoire, organisation d'un colloque européen), qui permet aux étudiants de maîtriser les outils et les connaissances nécessaires à l'exercice des métiers de la production et de la communication théâtrale.

Un ajustement aux besoins professionnels des organisations théâtrales

L'examen des différents champs d'insertion professionnelle du théâtre met en évidence le manque et la nécessité d'une formation transversale de haut niveau, qui allie l'administratif et l'artistique. Il est urgent et important de former de futurs responsables pour l'encadrement des entreprises du théâtre et la gestion du fonctionnement des activités théâtrales, qui soient capables de maîtriser les connaissances, les compétences et les savoir-faire du théâtre, tant au plan de sa culture et de ses pratiques artistiques qu'au plan de sa gestion et de son organisation.

LA PRODUCTION THÉÂTRALE : QUELS MÉTIERS ?

Le concept de production est entendu dans un sens plus large que le suivi du montage et de l'accueil des spectacles.

Les activités productives

D'une part, sont incluses toutes les activités administratives liées à la production, la programmation et la diffusion des spectacles, ainsi qu'à la valorisation de ces spectacles par la communication et les relations avec le public.

Le conseil artistique

D'autre part, le conseil artistique concerne tant la programmation que la dramaturgie des spectacles. Il constitue ainsi une dimension fondamentale de la production. Si les débouchés professionnels dans ce domaine reposent sur d'étroits réseaux relationnels, le conseil artistique mobilise néanmoins des compétences transversales, indispensables à tout responsable administratif dans le cadre de ses missions. Le conseil artistique représente donc une singularité forte de notre projet.

Théâtre et autres arts du spectacle

La spécialisation théâtrale est envisagée en connexion avec les autres arts du spectacle, notamment la danse, le théâtre lyrique, les marionnettes, les arts de la piste et de la rue, les projets fondés sur une hybridation artistique.

Des partenariats avec le Centre national de la danse, l'Opéra national de Paris, l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois appuient cette démarche d'ouverture, nécessaire pour préparer aux emplois dans des structures pluridisciplinaires.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

L'habilitation par le CFA Formasup Paris à encadrer des contrats d'apprentissage s'inscrit dans notre volonté d'offrir aux étudiants une formation par alternance sur l'ensemble de l'année de façon à permettre un développement optimal des compétences professionnelles fondées sur une culture artistique.

Un contrat de travail salarié

À la différence d'un stage, où l'étudiant est gratifié d'une indemnité au-delà de deux mois de présence continue en entreprise, le contrat d'apprentissage est un contrat de travail salarié pendant la durée de la formation, qui accorde les mêmes droits sociaux que pour les autres salariés. Ce contrat est en principe réservé aux moins de 26 ans mais une dérogation peut facilement être accordée aux personnes âgées de 26 à 30 ans.

L'apprenti reçoit dans une entreprise privée une rémunération correspondant au moins à **61% du salaire minimum conventionnel, s'il existe, ou du SMIC**. Le seuil minimum est relevé à 81% pour les organisations relevant du droit public. La rémunération versée est exonérée de cotisations salariales, et d'impôt sur le revenu si elle ne dépasse pas le montant du SMIC annuel.

La convention collective du Syndeac fixe le salaire minimum conventionnel brut pour des chargés de production, de communication ou de relations publiques à 1 487,7 € mensuels en 2010.

Durée du contrat

Sa durée de 12 mois peut être modulée à hauteur de plus ou moins trois mois à condition que sa fin coïncide avec celle de la délivrance des diplômes par la formation, soit le 30 septembre 2011 pour l'année universitaire 2010-2011.

Les deux premiers mois constituent une période d'essai pendant laquelle le contrat peut être rompu par l'une ou l'autre des deux parties, sans préavis.

Les relations de formation

L'apprenti est encadré dans l'entreprise par un maître d'apprentissage ayant au moins cinq années d'expérience professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme et à l'université par un tuteur pédagogique.

L'apprenti peut se voir confier la conception et la mise en œuvre de missions plus importantes que lors d'un stage de trois à six mois. Le maître d'apprentissage organise le travail de l'apprenti, l'accompagne dans le développement de ses

compétences professionnelles, le conseille dans ses choix professionnels. La présence dans une structure tout au long d'une année permet aussi de mieux s'intégrer dans l'équipe administrative en étant plus associé aux réunions où s'élaborent des prises de décision que lors d'un passage de plus courte durée en stage.

Le maître d'apprentissage participe activement à l'évaluation professionnelle de l'étudiant en échangeant des informations avec le tuteur universitaire par le biais du livret d'apprentissage, qui requiert trois bilans intermédiaires au cours de l'année.

La nature de l'engagement

Le coût salarial du contrat est nettement inférieur à celui d'un emploi au SMIC mais aussi à celui d'un contrat de professionnalisation. Il reste néanmoins bien plus élevé que la gratification accordée habituellement en stage.

Le candidat doit donc instaurer une forte relation de confiance avec son supérieur hiérarchique, en s'appuyant notamment sur une expérience pré-professionnelle assez nourrie, pour justifier l'intérêt de l'engager sous la forme d'un contrat d'apprentissage.

Les structures qui ont accepté d'engager des étudiants en contrat d'apprentissage leur ont confié des missions centrées sur le développement des publics. Notre recrutement favorisera ainsi les candidats de moins de 30 ans ayant déjà fait des stages dans des services de relation aux publics. Au cours de l'année 2009-2010, huit contrats d'apprentissage ont été offerts par le Forum du Blanc-Mesnil, la MC93, le Théâtre Nanterre-Amandiers, ATEM / T&M, le Théâtre de la Bastille et le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis.

Les avantages financiers des entreprises

- **Cotisations sociales**

Employeurs de moins de 11 salariés : Exonération de toutes les cotisations patronales et salariales imposées par la loi, à l'exception des cotisations supplémentaires d'accident du travail.

Employeurs d'au moins 11 salariés : Ne sont dues que les parts patronales des cotisations aux régimes complémentaires de retraite (au taux minimum), des cotisations d'assurance-chômage ; les cotisations au Fonds national d'aide au logement, au Fonds national de garantie des salaires ; le remboursement des frais de transport s'il y a lieu.

En 2009-2010, ils bénéficiaient d'une exonération similaire à celle de la catégorie précédente.

- **L'indemnité compensatrice forfaitaire**

La Région Île-de-France a fixé une indemnité compensatrice forfaitaire de 1 200 €, une majoration de 300 € dans les entreprises de moins de 250 salariés et de 500 € pour les apprentis de 22 ans ou plus.

- **Le crédit d'impôt**

Les entreprises imposées sur leur bénéfice réel peuvent bénéficier d'un crédit d'impôts égal au produit du montant de 1 600 € par le nombre moyen annuel d'apprentis employés.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Mme **Sylvie CHALAYE**, PR, RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

M. **Jean-Pierre SARRAZAC**, PR

Mme **Liliane CAMPOS**, MCF

M. **Marco CONSOLINI,** MCF

M. **Daniel URRUTIAGUER**, MCF, RESPONSABLE DES PARTENARIATS

Mme **Anne GOALARD**, PAST, Déléguée générale du Festival Reims Scènes d'Europe
RESPONSABLE DU SCÉNOSCOPE

M. **François CAMPANA**, Administrateur - producteur

Mme **Claire DUPONT**, Bureau Productions Théâtrales

Mme **Karine FELBER-JOUSSEAUME**, Bureau Missions-Cadres

Mme **Angela DE LORENZIS**, Traductrice, membre de la Commission d'Aide à la Création

Mme **Sylvie MARTIN-LAHMANI**, Journaliste, chercheuse

INTERVENANTS PROFESSIONNELS

L'équipe pédagogique est secondée par des interventions de professionnels sous forme de conférences ou de rencontres.

Les étudiants des quatre premières promotions ont rencontré

Directeurs de structure de production / diffusion :
Philippe ADRIEN (Théâtre de la Tempête) ; Philippe BUQUET (Espace des Arts à Châlon / Saône) ; Alain CROMBECQUE (Festival d'Automne à Paris) ; Catherine DASTÉ (Théâtre des Quartiers d'Ivry de 1985 à 1992) ;
Xavier FRANCESCHI (Le Plateau) ; Alain FRANÇON (TN de la Colline jusqu'en 2009) ; Jean-Louis MARTINELLI (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Jean-Claude PENCHENAT (Théâtre du Campagnol jusqu'en 2003) ; Marc-Olivier WAHLER (Palais de Tokyo).

Directeurs adjoints de structure :
Jean Balladur (CDN de Nancy) ; Catherine DAN (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; Claude JUIN (Théâtre de l'Est Parisien) ; Nicole MARTIN (Théâtre de Gennevilliers) ; Nathalie POUSSET (Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis).

Programmateurs :
Stéphane MALFETTES (Scène du Louvre à Lens) ;
Claire VERLET (Maison des compagnies et des spectacles, Centre National de la Danse jusqu'en 2009).

Administrateurs :
Véronique ALTER (La Rose des Vents, Villeneuve d'Ascq jusqu'en 2007) ; Christine ANGLÈS (Athénée Théâtre Louis-Jouvet) ; Jean-Marc BARILLOT (MC93) ;
Marie-Noëlle BOYER (Théâtre de la Tempête) ; Rozenn COLLET (Cie Lanicolacheur) ; Philippe GRIMM (Théâtre 2 Gennevilliers) ; Alain HERZOG (TN de la Colline) ; Leslie THOMAS (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Danièle TCHDRY-MONTILLON (Théâtre de la Bastille).

Secrétaires généraux :
Daniel BESNEHARD (Nouveau Théâtre d'Angers) ; Denis BRETIN (Festival d'Automne à Paris) ; Dorothée BURILLON (Athénée Théâtre Louis-Jouvet jusqu'en 2008) ; Jean-Pierre JOURDAIN (ex-Comédie-Française).

Production :
Dominique BOUCHOT (ATEM/T&M) ; Stéphane GUERREIRO (Odéon - Théâtre de l'Europe) ; Dorothea KAISER (MC93) ; Isabelle MELMOUX (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; Tiphaine PEYNAUD (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Thierry PILLIOT (TN Colline).

Direction des publics :

Béatrice BAROU (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Hélène BONTEMPS (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; Agnès CHEMAMA (TN Chaillot) ; Cyril DUCHÊNE (Centre National de la Danse) ; Stéphanie FERET (Forum du Blanc-Mesnil) ; Sylvie GOUJON (Théâtre de Gennevilliers) ; Aline MARDON (Théâtre Ouvert jusqu'en 2007) ; Anne-Marie PEIGNÉ (Odéon – Théâtre de l'Europe jusqu'en 2009) ; Corinne PÉRON (Théâtre de l'Est Parisien jusqu'en 2007) ; Frédérique PAYN (Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis jusqu'en 2008) ; Armelle STEPIEN (Comédie de Reims).

Chargées de relations publiques :
Catherine AUROY (Forum du Blanc-Mesnil) ; Soizic LE LASSEUR (Athénée Théâtre Louis-Jouvet jusqu'en 2008) ; Jasmine LEBERT (CDN de Montreuil) ; Julie SICHER (Centre National de la Danse).

Direction technique :
Raoul DEMANS (Théâtre de la Bastille) ; Gilles MARÉCHAL (TN Colline) ; Jean-Marc SKATCHKO (Théâtre Nanterre-Amandiers).

Directeurs de compagnie :
Christian ESNAY (ex-artiste associé Théâtre de Gennevilliers) ; Arnaud MEUNIER (Cie Mauvaise Graine) ; Michel SIMONOT (ancien-artiste associé au TGP de Saint-Denis) ; Anne THÉRON (Cie Les Productions Merlin).

Chaîne graphique :
Frédéric BORTOLETTI (Labomatic) ; Eric DE BERRENGER (La Fonderie) ; Malte MARTIN (Atelier graphique Malte Martin) ; Alexandre PETITMANGIN (La Vache Noire) ; Jacques TAQUOI (Facilitating Publishing).

Billetterie :
Loïc LE GAC (Satori) ; Bruno WUCHER (Ressources SI).

Pédagogie :
Jean-Claude LALLIAS (IUFM de Créteil) ; Jean-Pierre LORIOL (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale).

Mécénat :
Marie Lorraine KERR, Frédéric MONOT (Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture) ; Henry PILLSBURY (CA des Amis du Festival d'Automne à Paris).

Collectivités publiques :
Robert ABIRACHED (Directeur du Théâtre et des Spectacles de 1981 à 1988) ; Djalila HARNAY (chargée de mission Théâtre au Conseil Général de Seine-Saint-Denis).

ONDA :
Solange DONDI (conseillère danse jusqu'en 2008).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les cours sont regroupés essentiellement les lundis et samedis. Une période d'environ quatre jours ouvrables est ainsi laissée pendant toute l'année pour une présence en entreprise.

D'une durée minimale de 650 heures, le stage obligatoire peut s'étendre sur l'ensemble d'une saison. Les candidatures basées sur un projet de formation en alternance pendant toute la saison théâtrale seront privilégiées.
En effet, une expérience de professionnalisation sur une année améliore la probabilité d'une insertion professionnelle plus rapide. L'employabilité du candidat est ainsi renforcée par l'acquisition de compétences techniques, en complément de la culture artistique et de la réflexion méthodologique, entretenues à l'université, mais aussi par le développement d'un réseau interpersonnel en situation professionnelle.

L'assiduité est obligatoire pour tous les enseignements ainsi que la présence aux rencontres avec les professionnels.

Exceptionnellement, un aménagement peut être envisagé pour des raisons impératives liées aux stages ou aux contraintes professionnelles dans le cas de la formation continue. Dans ce cas, il sera défini en accord avec le responsable des stages.

Le non respect de l'assiduité dans un cours peut être sanctionné par une annulation du semestre. Aucun redoublement n'est admis sauf pour les étudiants salariés au cours de leur reprise d'études ou cas de force majeure apprécié par l'équipe pédagogique.

PARTENAIRES PROFESSIONNELS

La liste des structures culturelles qui ont souhaité s'associer au projet pédagogique et professionnel du master est actuellement la suivante :

- ATHÉNÉE THÉÂTRE LOUIS-JOUVET
- BANLIEUES BLEUES
- CDN D'ORLÉANS
- CDN DE BORDEAUX
- CDN DE MONTREUIL
- CENTRE NATIONAL DE LA DANSE
- LA COMEDIE-FRANCAISE
- LA COMEDIE DE REIMS
- CLASTIC THÉÂTRE – CIE JEAN-FRANÇOIS LAZARO
- COMPAGNIE JACQUES KRAEMER
- ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE – ROSNY
- E.P.P.G.H.V. (LA VILLETTE)
- FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS
- L'APOSTROPHE – THÉÂTRE DES ARTS DE CERGY
- LES FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN
- FESTIVAL LA MOUSSON D'ÉTÉ
- LE FORUM – scène conventionnée BLANC-MESNIL
- MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL
- MC 93 BOBIGNY
- ODÉON – THÉÂTRE DE L'EUROPE
- OPÉRA NATIONAL DE PARIS
- PRODUCTIONS THEATRALES
- T&M
- TARMAC DE LA VILLETTE
- TF2 – Cie Jean-François Peyret
- TGP DE SAINT-DENIS
- THÉÂTRE AUX MAINS NUES
- THEATRE DE L'AGORA - SN D'EVRY ET DE L'ESSONNE
- THÉÂTRE DE L'AQUARIUM
- THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN
- THÉÂTRE DE LA BASTILLE
- THÉÂTRE DE LA CHAPELLE DU VERBE INCARNÉ
- THÉÂTRE DE LA COMMUNE D'AUBERVILLIERS
- THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE
- THÉÂTRE 2 GENNEVILLIERS
- THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE
- THÉÂTRE DE LA VILLE
- THÉÂTRE DU LIERRE
- THÉÂTRE DU ROND - POINT
- THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER – scène conventionnée ANTONY
- THÉÂTRE NANTERRE - AMANDIERS
- THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
- THÉÂTRE OUVERT
- THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
- THEATRE DE SARTROUVILLE

Chaque promotion est parrainée par un metteur en scène :

Alain FRANÇON, directeur du Théâtre national de la Colline en 2006-2007 ;
Jacques LASSALLE, directeur de compagnie, ex administrateur de la Comédie-Française en 2007-2008 ;
Philippe ADRIEN, directeur du Théâtre de la Tempête en 2008-2009 ;
Jean-Louis MARTINELLI, directeur du Théâtre Nanterre- Amandiers, en 2009-2010 ;
François RANCILLAC, directeur du Théâtre de l'Aquarium en 2010-2011.

QUELLES COMPÉTENCES ACQUÉRIR ?

Compétences transversales

- Discerner la qualité des spectacles présentés grâce à une solide culture artistique ;
- Développer une capacité d'écoute pour comprendre les problématiques des partenaires et travailler en équipe ;
- Connaître les réseaux de production et de diffusion français et internationaux ;
- Connaître l'histoire des politiques culturelles, les modes de régulation économique et juridique des activités du spectacle vivant ;
- Savoir rédiger un dossier de présentation des spectacles programmés ;
- Connaître les processus des écritures contemporaines ;
- Disposer d'un esprit de synthèse et d'une méthodologie de travail ;
- Savoir prendre des initiatives et décider rapidement en ayant évalué les risques.

Compétences spécifiques pour la production et la diffusion de spectacles

- Construire des budgets prévisionnels de production et d'exploitation d'un spectacle, dans le respect des règles comptables, sociales et fiscales ;
- Projeter des « scénarios » d'évolution budgétaire ;
- S'adapter aux différents formats de présentation des comptes, exigés par les tutelles publiques ou organismes d'aide ;
- Lier plan de trésorerie, compte de résultat et bilan de la structure ;
- Participer à la couverture logistique des projets de spectacle ;
- Connaître la législation du spectacle vivant ;
- Concilier les contraintes économiques et artistiques ;
- Rédiger ou négocier un contrat de cession de droit de représentation ou de coréalisation, de travail, de coproduction, d'assurance, de prestation de services ;
- Maîtriser l'anglais, si possible d'autres langues étrangères.

Compétences pour le conseil artistique

- Acquérir un discernement artistique par la maîtrise d'une très bonne culture théâtrale, la capacité à une lecture critique, la fréquentation intense de spectacles ;
- Repérer les talents artistiques et anticiper le goût des publics ;
- S'informer de l'évolution du tissu théâtral dans sa diversité ;
- Pouvoir développer le dialogue entre les différents acteurs de la création ;
- Rédiger des textes destinés à présenter les démarches de création ;
- Concevoir des contenus et supports adaptés (forme, style, langage…) aux publics visés selon la structure ;
- Concevoir des actions artistiques ou pédagogiques originales ;
- Pratiquer une ou plusieurs langues étrangères.

Compétences pour les relations avec les publics

- Maîtriser les techniques de l'information et de la communication afin de les intégrer dans un plan de communication ;
- Maîtriser les techniques de recherche des informations pour leur traitement et leur classement ;
- Connaître les techniques d'élaboration d'un cahier des charges en planifiant les actions ;
- Participer à la coordination de la chaîne graphique pour éditer et diffuser des documents ;
- Connaître les technologies de communication multimédia ;
- Maîtriser la gestion et la publication assistée par ordinateur ;
- Entretenir et développer un réseau de relais ;
- Savoir déléguer les tâches entre équipes administrative, technique et partenaires afin d'organiser un événement culturel ;
- Développer des partenariats et les relations avec la presse ;
- Connaître les techniques du marketing ;
- Savoir rédiger un dossier pédagogique ;
- Savoir exploiter un logiciel de billetterie.

LE DEVENIR PROFESSIONNEL

L'enquête à 24 mois sur les 12 certifiés du master 2 professionnel de la promotion 2006-2007 indique une bonne insertion professionnelle dans des domaines et structures diversifiés :

- Six CDI : une chargée de diffusion (studio théâtre d'Asnières) ; une chargée de production (T&M) ; une assistante de programmation (Théâtre Forum Meyrin de Genève) ; un conseiller en danse (Opéra national de Paris) ; un directeur de la communication (Théâtre de Agora - SN d'Evry) ; une chargée de programmation (service culturel de Paris 4) ;
- Cinq CDD : une chef de projet (Convention Théâtrale Européenne) ; une chargée de missions culturelles (Ambassade de France à Alger) ; trois directrices de compagnie dramatique ; une recherche d'emploi (après un CDD).

Le salaire annuel brut moyen est estimé à 24 970€.
Il en est de même pour l'enquête à 18 mois sur les 14 certifiés de la promotion 2007-2008 :

- Neuf CDI : une responsable des relations avec le public (Forum du Blanc-Mesnil) ; deux chargés de relations avec le public (La Colline - TN, Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; une chargée de communication et de programmation (La Loge) ; une chargée de communication, action jeunesse (FNCTA) ; quatre chargées de production et d'administration (La Rose des Vents - SN de Villeneuve d'Ascq, Axe Sud, Cie L'Art mobile, Cie Sambre) ;
- Cinq CDD : une responsable du pôle théâtre (Mains d'œuvre) ; une coordinatrice générale (Transbordeur - Lyon) ; deux assistantes d'administration (Leda-Cie le Pladec, cie Riposte) ; une chargée de production et de RP (Cie Pirate).

Le salaire annuel brut moyen est estimé à 20 660 €.

L'enquête à 6 mois sur les 17 certifiés de la promotion 2008-2009 indique

- Un CDI : une animatrice socioéducative (centre de réadaptation Coubert) ;
- Douze CDD : une programmatrice (Dance Ireland) ; deux chargées de production (L'Escabelle, Cie Equivoque) ; trois chargées de relations avec le public (Opéra national de Paris, MC93, Nouveau Théâtre de Montreuil) ; deux chargées de communication (cie Le Grain Th. de la Voix, Axe Sud) ; une chargée d'accueil (Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines) ; une collaboratrice scientifique (State Museum of Contemporary Art, Grèce) ; une chargée de cours (Paris 5) ; deux poursuites d'études et deux recherches d'emploi.

Le salaire annuel brut moyen est estimé à 17 450 €.

L'association Équip'arts a été créée pour maintenir des liens entre les étudiants des différentes promotions de façon à développer des réseaux interpersonnels, susceptibles d'améliorer les trajectoires professionnelles.

ACCÈS

1. Voies d'accès au M2 professionnel

- Le M1 Etudes théâtrales, avec en priorité le suivi des cours fléchés et le choix d'un sujet de dossier spécifique, avec 14 de moyenne et au moins 14 au dossier.
- Un autre Master de niveau M1 (ou maîtrise) dans un domaine proche (arts du spectacle, lettres et sciences humaines, sciences sociales) ou un diplôme équivalent (français ou étranger) avec Mention Bien.
- Le mémoire de M1 doit, dans tous les cas, avoir été soutenu au plus tard lors de la session de juin 2011.
- VAPP pour les adultes en reprise d'études, issus des métiers administratifs ou artistiques du théâtre et des spectacles :
  pour constituer un dossier, s'adresser à la cellule REVA - Reprise d'Etudes et Validation des Acquis - (bureau 352)

Tél. : 01 45 87 78 85 ; 01 45 87 40 99 - Courriel : FCP3@univ-paris3.fr

2. Les prérequis

Outre le niveau d'études ou d'expérience professionnelle requis, une maîtrise de l'expression française (écrite et orale) sera exigée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais (écrit et oral) et une pratique des logiciels Word et Excel.

3. Le recrutement

Le recrutement s'effectue selon deux étapes successives.

1. UNE PREMIÈRE SÉLECTION A LIEU À PARTIR D'UN DOSSIER.
   - Composition du dossier
     - une lettre de motivation manuscrite, argumentée et raisonnée ;
     - une critique d'un spectacle de votre choix, développée et argumentée (environ 5 000 signes)
       ou l'analyse d'une action de sensibilisation artistique dans une structure du spectacle vivant (environ 10 000 signes) ;
     - un résumé en deux pages de votre mémoire de recherche ;
     - un C.V. détaillé ;
     - une copie des diplômes avec mention (M1 ou licence et notes de séminaires du M1 si soutenance du mémoire en juin 2011).

2. LES CANDIDATS SELECTIONNÉS SONT CONVOQUÉS POUR UN ENTRETIEN DEVANT UN JURY COMPOSÉ DE MEMBRES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.

   Le recrutement se fait à la suite de cet entretien. L'inscription définitive nécessite la présence à la réunion d'accueil en juin et au stage de prérentrée en septembre.

   Aucun renseignement supplémentaire sur le dossier ne sera fourni par le secrétariat. Il n'y a aucun imprimé administratif à remplir avant la sélection.

   La capacité d'accueil est de 25 étudiants.

4. Le calendrier pour la rentrée 2011

- ***REMISE DU DOSSIER*** : le lundi 30 mai 2011 au plus tard.

  Les dossiers sont à envoyer en 2 exemplaires à :

  Secrétariat de l'Institut d'Études Théâtrales
  Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, Centre Censier
  13, rue Santeuil, 75231 Paris Cedex 05

- ***ENTRETIENS*** : le lundi 20 juin 2011

- Réunion d'accueil pour les candidats sélectionnés le **mercredi 22 juin 2011** de 10h à 16h30

- ***STAGE DE PRÉ-RENTRÉE***

  Un stage de pré-rentrée sera organisé les 15 et 16 septembre 2011
  Le planning prévu est le suivant :

  - **Jeudi 15/09** :
    - **10h00-12h00** : accueil de l'équipe pédagogique pour indiquer les méthodes de travail,
    - **13h30-17h30** : test de niveau et cours d'anglais ; bilan de la recherche des contrats d'apprentissage et des stages

  - **Vendredi 16/09** :
    Transmission de l'expérience vécue par la promotion François Rancillac dans la préparation et la conduite de la rencontre Scénoscope #5 à la nouvelle promotion ; travail de recherche sur le thème de la rencontre Scénoscope #6.

equip'arts
SORBONNE NOUVELLE • PRODUCTION THÉÂTRALE

L'association Équip'arts regroupe les étudiants du master, des membres de l'équipe pédagogique et des professionnels associés pour faire partager leur expérience.

Ses objectifs sont de :
- faciliter, par des échanges d'informations sur les offres de stages et d'emplois, des conseils, des séances de formation, l'insertion professionnelle des étudiants du master 2 professionnel ;
- organiser des journées d'études thématiques ;
- éditer tout type de documents pour la communication ;
- mettre en place des sorties pédagogiques (spectacles, visite de théâtres, de centres de ressources…) ;
- organiser des rencontres avec des professionnels de la culture ;
- organiser des événements culturels ;
- suivre les parcours professionnels des anciens élèves du master ;
- réaliser, pour le compte de tiers, des études à caractère pédagogique.

L'association Équip'arts organise chaque année, dans le cadre du cours Programmation / communication / relation aux publics, une « rencontre Scénoscope » sous la forme d'un événement culturel avec des professionnels du spectacle vivant.

La première rencontre Scénoscope #1 « Arts vivants : Désirs d'Europe ? » a été organisée au Théâtre National de la Colline le lundi 4 juin 2007 de 9h30 à 19h.

Elle a été présidée par Jean-Marc Adolphe, rédacteur en chef de la revue Mouvement. Des metteurs en scène, des directeurs de structure, des conseillers artistiques et quelques universitaires ont échangé leurs points de vue sur les liens entre les arts du spectacle et la formation d'une identité culturelle européenne autour de trois tables rondes :

10h-12h30 - Programmateur et artiste : radioscopie d'un couple singulier avec :

Bodo Birk, directeur du Festival Figurenteater à Nürnberg ; Anja Dirks, programmatrice théâtre au théâtre Gessnerallee à Zurich ; Renaud Herbin, directeur de la Compagnie Làoù ; Fabien Janelle, directeur de l'ONDA ; Mathieu Menghini, directeur du Théâtre Forum Meyrin à Genève ; Andrea Novicov, directeur de la Compagnie Angledange ; Philippe Quesne, directeur de la Compagnie Vivarium Studio.

14h-16h30 - Les réseaux européens : entre les mailles du filet avec :

Gérald Drubigny, fondateur et directeur du réseau Europe Arts ; Antoine Gindt, directeur de T&M, président du réseau Varèse ; Didier Juillard, secrétaire général du TNS, membre du réseau de l'Union des Théâtres de l'Europe ; Krystyna Meissner, directrice du Théâtre Wspólczesny en Pologne ; Jean-Jérôme Raclot, directeur du Théâtre de Rungis et membre du groupe Vingt théâtres en Île-de-France ; Eleonora Rossi, conceptrice du projet « La Nuit interculturelle du théâtre européen » ; Leo Vukelic, directeur du Théâtre jeune public de Dubrava à Zagreb.

17h-19h - L'Europe culturelle : une insémination artificielle ? avec :

Pierre Bachelier, chargé de production à l'Union des Théâtres de l'Europe ; Domenico Castaldo, metteur en scène et fondateur de la Compagnie Laboratorio Permanente ; Geneviève Fraisse, philosophe ; Emmanuel Wallon, professeur à l'Université Paris X et au Centre d'études théâtrales de l'Université de Louvain-la-Neuve.

La seconde rencontre Scénoscope #2 « Francophonie, tes papiers ! » l'a été aux ateliers Berthier de l'Odéon – Théâtre de l'Europe le jeudi 15 mai 2008 de 14h à 18h.

Elle s'est déroulée principalement autour de la lecture de textes d'auteurs francophones et de discussions sur les liens entre les écritures théâtrales de langue française et l'espace politique de la francophonie.

1. 14h30-15h30

Hommage à Aimé Césaire par les étudiants de la promotion ; Gustave AKAKPO, auteur, illustrateur, conteur (A petites pierres) ; Jean LAMBERT-WILD, écrivain, metteur en scène et scénographe (L'impossible retour) ; Marie-Agnès SEVESTRE, directrice du festival Les Francophonies en Limousin.

2. 15h30-16h30

Audrey THIVILLON, comédienne (Lukalila de Suzie Bastien et Les Muses orphelines de Michel Marc Bouchard) ; Koffi KWAHULÉ, dramaturge, comédien, metteur en scène (Avé Maria, texte inédit) ; Paulin FODOUOP, comédien et metteur en scène (Big shoot de Koffi Kwahulé) ; DGIZ, slammer, rappeur.

3. 16h30-17h30

Vincent BYRD LESAGE, comédien, auteur, metteur en scène (Le Maître des ténèbres) ; Nathalie VAIRAC et Jean-Pierre BECKER, comédiens (Lettres à l'humanité de José Pliya) ; DELO, auteur et comédien ; Odile SANKARA, comédienne (Nous verrons bien de Jean Lambert-Wild).

Le Scénoscope # 3 « La question du public – Acte 1 : l'artiste »

La promotion Philippe Adrien a organisé un cycle de quatre tables rondes en partenariat avec le Centquatre autour de thèmes sur les relations avec le public vécues et pensées par les artistes. Les rencontres ont eu lieu des dimanches de 16h à 18h. Une revue faisant la synthèse des débats a été éditée et distribuée lors du 5ème salon du théâtre et de l'édition théâtrale à Paris du 22 au 24 mai 2009.

Table ronde n°1 : Le geste artistique est-il un acte politique ? L'action culturelle est-elle une action artistique ? (1/03/09)

Robert CANTARELLA (metteur en scène et co-directeur du Centquatre), Aziz CHOUAKI (auteur), Gérald GARUTTI (dramaturge au TNP de Villeurbanne, directeur du département Arts & Humanités à l'ENSATT, metteur en scène), Jean-Jacques HOCQUARD (administrateur de La Parole errante, compagnie d'Armand Gatti), Caroline MASINI (auteur, metteur en scène et directrice artistique du Théâtre Enquête), Serge SAADA (Responsable de la formation à la médiation culturelle à Cultures du Coeur, enseignant à Paris I et Paris 3 et à Sciences Po Paris), Diane SCOTT (metteure en scène et critique), Michel SIMONOT (auteur, metteur en scène et sociologue).

Table ronde n° 2 : Polémiques autour de l'utilisation du marketing (5/04/09)
Françoise ROUSSEL (directrice du marketing et des relations publiques à l'Opéra National de Paris), Cyril DUCHÊNE (responsable des publics et du développement au Centre National de la Danse), Jean-Pierre VINCENT (comédien, metteur en scène, directeur du théâtre Nanterre-Amandiers jusqu'en 2001), Antoine GINDT (metteur en scène et producteur, directeur de T&M, président du Réseau Varèse), Olivier DONNAT (chargé d'études sur le public et les pratiques culturelles au sein du Département des Études, de la Prospective et des Statistiques du Ministère de la culture et de la communication).

Table ronde n° 3 : La transmission de l'œuvre par l'artiste (12/04/09)
Olivier BESSON (acteur, metteur en scène), Thibault FAYNER (auteur), Frédéric FISBACH (acteur, metteur en scène et co-directeur du Centquatre), Jean-Michel RABEUX (auteur, metteur en scène et directeur artistique de La Compagnie).

Table ronde n° 4 : Utopies et invention de nouveaux modèles (26/04/09)
Hubert COLAS (auteur, metteur en scène et scénographe en résidence au Centquatre, co-directeur de Montévidéo), Patrick GUFFLET (directeur du théâtre Paris-Villette, porteur du projet X-réseau.fr), Gwénaël MORIN (metteur en scène, initiateur du Théâtre permanent aux Laboratoires d'Aubervilliers), Jack RALITE (sénateur de Seine-Saint-Denis, ancien maire d'Aubervilliers), Cyril TESTE (comédien, metteur en scène, Collectif M&M, en résidence permanente à la Ferme du Buisson).

Le Scénoscope #4 « La question du public – Acte 2 : Publics et territoires » a été organisé le dimanche 13 décembre 2009 de 14h à 18h à la Comédie de Reims dans le cadre du Festival Reims Scènes Communes d'Europe.
La rencontre a été conçue autour de deux tables rondes sur les questions des rapports entre les artistes, les territoires et les publics en insistant plus particulièrement sur les expériences alternatives qui visent à susciter une participation active des spectateurs dans de nouveaux espaces ou dispositifs. Des artistes et professionnels du spectacle vivant européen ont échangé des témoignages et interrogations sur leurs pratiques.

Table ronde n°1 : Expériences des nouveaux territoires (14h à 15h40)
Fabrice RAFFIN, sociologue, directeur de recherche S.E.A. Paris, Londres ; Joanna WARSZA, curatrice de la Laura Palmer Fondation, Varsovie ; Sarah HARPER, metteur en scène, Londres et L'Avant-Rue ; Florent LAMOUROUX, artiste, porteur du projet « Sibiu capitale européenne de la culture 2007 ».

Table ronde n°2 : Espaces de partages et de représentations (16h à 18h)
Stéphanie AUBIN, chorégraphe, directrice du Manège, scène nationale de Reims ; Charlotte DAVID, directrice du Centre international de formation des arts du spectacle, Bruxelles ; David ROLLAND, chorégraphe, Paris ; Carlos PINA, artiste, performer, festival Ebent, Barcelone ; Joanna WARSZA.

MAQUETTE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 2

Semestre 3

Enseignement ou activité pédagogique	Volume horaire	Coefficient	ECTS
Les différentes écritures sur les spectacles (UE)	36h	2	5
Anglais (UE)	18h	1	3
Gestion budgétaire (UE)	30h	1	2
Droit et économie du spectacle vivant (UE)	36h	2	5
Histoire des politiques du théâtre en France au XXe siècle (UE)	36h	2	5

Semestre 4

Enseignement ou activité pédagogique	Volume horaire	Coefficient	ECTS
Gestion des organisations (UE) [2]	39h	2	5
Les réseaux de production et de diffusion français et internationaux (UE)	39h	2	5
Programmation /communication / Relation aux publics (UE) [2]	94h [1]	2	5
Ecritures dramatiques et dramaturgiques (UE) [2]	75h	2	5
Stage (UE) [2]	650 h	3	5
Mémoire professionnel (UE) [2]		6	15

[1] 71 heures de cours + 23 heures de préparation et de conduite du Scénoscope

[2] Ces enseignements ne comportent pas d'examen final ni de session de rattrapage

DESCRIPTIF DES COURS

LES DIFFÉRENTES ÉCRITURES SUR LES SPECTACLES (T9MP5)

Sylvie Martin-Lahmani, Angela de Lorenzis

Objectifs

« Écrire sur le théâtre est une entreprise peut-être désespérée » remarquait le grand théoricien Bernard Dort. Pourtant, à quelque poste que ce soit dans une entreprise culturelle, il y a nécessité pour tous les administratifs, aussi bien que pour les artistes, de produire un certain nombre de documents pour accompagner son projet artistique et les spectacles qui y sont présentés. De la présentation d'une programmation à la critique des spectacles en passant par la constitution de dossiers ou livrets dramaturgiques, ce qui se joue c'est la détermination de la place du spectateur et de son regard : à quelle place, selon quel axe…

Les différents écrits sur le spectacle vivant, privilégiant plutôt le texte ou l'image (tels les arts du cirque, de la rue, de la marionnette…) seront étudiés. Certains émanent des structures culturelles (théâtre, festival ou compagnie) et s'inscrivent dans un plan de communication : des dossiers d'accompagnement d'un spectacle, ou dossiers de presse, en amont de la création, à la bible distribuée le jour de la représentation. D'autres sont écrits par des personnes extérieures à ces structures et portent un regard critique sur ces œuvres.

En complément de ces cours, des professionnels de la critique théâtrale viendront nous parler de leur métier, et notamment du rôle de la critique dans les supports où ils écrivent (quotidien ou revue spécialisée).

Évaluation

Les étudiants seront évalués sur deux devoirs, qui peuvent porter sur une critique dramatique, la présentation d'un spectacle diffusé ou l'élaboration d'un dossier pour un projet de spectacle.

GESTION BUDGÉTAIRE (T9MP2)

Jean-Christophe Boissonnade

Objectifs

L'objectif central est de développer des compétences dans la gestion budgétaire en s'appuyant sur une meilleure maîtrise du logiciel Excel.

La première étape porte sur la construction des budgets prévisionnels de production et d'exploitation d'un spectacle, dans le respect des règles comptables, sociales et fiscales.

Une approche budgétaire analytique sous forme de tableurs liés permet de projeter des « scénarios » afin d'aider à la prise de décision. Le respect et la maîtrise du plan comptable permettent de s'adapter aux différents formats de présentation des comptes, exigés par les tutelles publiques ou organismes d'aide pour les demandes de financement.
La seconde étape consiste à intégrer les charges et produits d'activités artistiques à ceux d'une structure. Le compte de résultat, alimenté par l'ensemble des budgets analytiques d'activités et de fonctionnement, doit offrir une vision globale et actualisée au gestionnaire. Le rapport entre fonctionnement et activités, enjeu principal de la gestion budgétaire, devient mesurable en tant qu'indicateur. Les liens entre plan de trésorerie, compte de résultat global et bilan de la structure seront enfin développés.

Évaluation

Exercices en cours de formation (50%) ; étude de cas (50%).

DROIT ET ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT (T9MP3)

Daniel Urrutiaguer

Objectifs

L'objectif dans un premier temps est de sensibiliser les étudiants aux problèmes de régulation économique et juridique de la filière du spectacle vivant par une réflexion sur les sources de déséquilibres dans les liens entre collectivités publiques, compagnies, artistes, équipements culturels et publics.

Il s'agit ensuite de présenter les règles juridiques par une étude des textes de référence sur les statuts des organisations, la réglementation des spectacles, les contrats de production et de diffusion, la protection du droit d'auteur et des droits voisins, les compétences culturelles des administrations publiques, le régime fiscal. Cette étude est complétée par des témoignages de professionnels sur le montage et l'exploitation de spectacles.

La compréhension de l'évolution de l'environnement juridique des organisations du spectacle vivant au tournant du XXIe siècle pourra permettre une réflexion sur les enjeux socioéconomiques sous-jacents, notamment dans les débats sur les orientations des politiques culturelles dans un monde de très petites entreprises produisant des projets de plus en plus nombreux.

Évaluation

Exercices en cours de formation (40%) ; devoir sur table (60%).

Bibliographie de base

- CENTRE NATIONAL DU THÉÂTRE, *Guide – annuaire du spectacle vivant 2011*, Paris, CNT, 2010.
- EVRARD, Yves (dir.), *Le management des entreprises artistiques et culturelles*, Paris, Economica, 2004.
- MONNIER, Sophie, Elsa FOREY, *Droit de la culture*, Paris, Gualino, 2009.
- URRUTIAGUER, Daniel, *Economie et droit du spectacle vivant en France*, Paris, PSN, 2009.

HISTOIRE DES POLITIQUES DU THÉÂTRE EN FRANCE AU XXe SIECLE (T9MP5)

Marco Consolini

Objectifs

Le cours se propose de parcourir l'histoire des politiques du théâtre en France de la fin du XIXe siècle à nos jours. Il s'agira notamment de suivre la naissance et le développement de la notion de théâtre public : de l'utopie de théâtre du peuple d'un Romain Rolland ou d'un Maurice Pottecher aux premières tentatives de Firmin Gémier ; de la politique culturelle du Front Populaire à l'expérience de Jean Vilar et à la décentralisation de l'après-guerre ; des Maisons de la Culture d'André Malraux à la mise en place de l'actuel réseau du théâtre subventionné...

La perspective historique sera centrée autour des spécificités du théâtre français, tout en les mettant constamment en dialogue avec un contexte européen plus large.

Évaluation

- un exposé (50%),
- un devoir sur table (40%),
- un exercice écrit (10%).

Bibliographie de base

- ABIRACHED, Robert, *Le Théâtre et le prince, I. L'embellie 1981-1991 ; II. Un système fatigué 1993-2004*, Arles, Actes Sud, 2005.
- ABIRACHED, Robert, *La Décentralisation théâtrale*, 4 vol., Arles, Actes Sud, 1992-1995.
- GOETSCHEL, Pascale, *Renouveau et décentralisation du théâtre* (1945-1981), Paris, PUF, 2004.
- JOMARON, Jacqueline de (dir.), *Le Théâtre en France*, Paris, Armand Colin, 1992 [1989].

ANGLAIS (T9MP1)

Liliane Campos

Objectifs

Ce cours est conçu pour aider les étudiants du Master à améliorer leur compréhension et leur communication écrite et orale en anglais. Il s'agit de les aider à acquérir les compétences nécessaires à la communication professionnelle : le langage administratif du théâtre, mais aussi le vocabulaire et la rhétorique propres à la présentation de spectacles et de politiques artistiques en anglais. Une partie de chaque séance est consacrée à l'expression orale : les étudiants présentent des comptes rendus de l'actualité théâtrale en anglais et participent à des jeux de rôle liés à la promotion et à la production de spectacles.

Une évaluation du niveau des étudiants au début de l'année permet de leur indiquer le travail à fournir dans la révision des bases grammaticales et lexicales. Ces révisions nécessitent une gestion autonome du rythme d'apprentissage. A ce travail personnel de consolidation des bases s'ajoutent les exercices demandés pour chaque séance : préparation de comptes rendus de l'actualité théâtrale ; préparation d'exercices oraux à partir de scénarios précis ; rédaction de textes destinés à des situations de communication variées.

Évaluation

- une note d'oral (50%) fondée sur les exercices faits en cours pendant le semestre. Ces exercices seront distribués au premier cours et répartis sur les cinq séances suivantes.
- une note de partiel (50%) : l'écrit comprendra la traduction d'un texte court tiré de la presse anglophone et la rédaction d'une présentation de spectacle en anglais

Bibliographie de base

- GITEAU, Cécile. *Dictionnaire des arts du spectacle (français, anglais, allemand)*, Dunod, 1970.
- GRELLET, Françoise, *The Guide* - Anglais, Nathan, 2007.
- GUIRAUD, Bernard, *Dictionnaire bilingue du spectacle*, La maison du dictionnaire, 2009.
- MALAVIEILLE, Michèle et Wilfrid ROTGE, *Bescherelle - L'anglais pour tous*, 2008.
- PERSEC, Sylvie, *Grammaire raisonnée*, Ophrys, 2002.
- PERSEC, Sylvie et Jean-Claude BURGUE, *Grammaire raisonnée 2*, Ophrys, 2006.

LES RÉSEAUX DE PRODUCTION ET DIFFUSION FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX (T0MP1)

François Campana

Objectifs

Nous étudierons le paysage actuel de la production et de la diffusion théâtrales, les politiques théâtrales et culturelles, les choix et les stratégies des structures artistiques, en France et dans le monde. Un des premiers objectifs du théâtre est de se rapprocher des publics. Pour cela, il doit faire circuler les œuvres, développer les partenariats, s'organiser et créer des réseaux au niveau local, national et international.

Nous aborderons les politiques de programmation et de communication, la réalité des réseaux et tous les éléments qui permettent à l'art dramatique de trouver sa place dans le « concert mondial ».

Nous tenterons de mieux appréhender : les difficultés de mise en place des productions, des tournées, des échanges culturels internationaux ; les complications juridiques liées à la circulation des artistes et des œuvres ; les problématiques financières ou linguistiques ; les différences de perception de l'art dramatique, expression artistique ou divertissement ; les limites, comme les succès, des échanges culturels et artistiques.

À partir des éléments rassemblés par les étudiants, nous étudierons les différents types de politiques théâtrales: État providence ou tout privé, compétences culturelles des états, des villes ou des régions, institutions nationales ou secteur indépendant. Dans une dynamique collective, les objectifs sont de réfléchir aux principaux enjeux artistiques, sociaux, économiques, politiques, culturels ou diplomatiques qui accompagnent ces politiques de création et de diffusion.

Évaluation

Les étudiants seront évalués sur leur participation. Ils devront préparer un exposé qui sera le prétexte à une réflexion et à une discussion collectives autour du sujet traité. (100%)

Bibliographie de base

- FRAISSE, Geneviève, Rapport sur l'importance et le dynamisme du théâtre et des arts du spectacle dans l'Europe élargie, Strasbourg, Parlement Européen (Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports), 2002.
- LACOMBE, Robert, *Le spectacle vivant en Europe, modèles d'organisation et politiques de soutien*, Paris, La Documentation Française, 2004.
- ROCHE, François (dir.), La culture dans les relations internationales, *École française de Rome*, Tome 114-1-2002.

- WALLON, Emmanuel (dir.), Europe, scènes peu communes, *Études théâtrales*, Louvain-la-Neuve, 2007.
- WARESQUIEL, Emmanuel de (dir.), *Le Dictionnaire des politiques culturelles*, Paris, Larousse/CNRS Éditions, 2001.

PROGRAMMATION / COMMUNICATION / RELATION AUX PUBLICS (T0MP2)

Anne Goalard

Objectifs

L'objectif central de ce cours est d'ouvrir les étudiants aux dimensions stratégiques mais aussi culturelles et idéologiques, sous-jacentes au développement des outils et des méthodes de travail dans les domaines de la communication, de la relation aux publics et de la programmation. Les étudiants seront invités à situer le cadre dans lequel s'opèrent les prises de décisions afin d'en discerner les impératifs artistiques, financiers et organisationnels.

Des professionnels reconnus des domaines spécifiques du marketing, de la médiation culturelle, du mécénat, de la billetterie, de la communication graphique et de la programmation seront invités à proposer une conférence sur leur domaine de spécialité :

- le choix d'un logiciel de billetterie : comment s'orienter dans ce domaine et construire le raisonnement nécessaire à la mise en œuvre d'un cahier des charges ?
- l'identité visuelle : comment sont organisés les appels à projet ? qui est le directeur artistique de la communication ?
- les évolutions du mécénat culturel : comment en bénéficier ?
- les choix de programmation des structures culturelles : quelle est la part des contraintes conjuguées de leur cahier des charges et de leur organisation en réseau ou de l'exercice du goût ?

Plusieurs exercices concrets seront proposés, en lien avec des théâtres ou des structures culturelles, au cours desquels les étudiants seront amenés collectivement ou par petits groupes à proposer leur réponse à la question posée par le professionnel invité. Les étudiants pourront ainsi être amenés à redéfinir une politique d'achat d'espaces, réaliser une enquête sur le public ou un dossier pédagogique ou encore organiser un débat à l'issue de la représentation d'un spectacle dans le but de prospecter ou de fidéliser des spectateurs.

L'acquisition de techniques propres à la communication culturelle : définition d'image institutionnelle, coordination de la chaîne graphique, édition et diffusion des documents (avec une initiation à l'utilisation de logiciels de mise en page), développement des partenariats et relations presse, élaboration d'une grille tarifaire, d'un budget de communication, pourra ainsi se faire par l'exemple. Certaines séances auront lieu hors les murs : maniement d'un logiciel de billetterie et prises de réservations dans une structure culturelle, visite d'imprimerie, organisations de débats dans un théâtre.

La compréhension concrète des liens à tisser de la programmation aux publics passe aussi pour la classe du master par l'organisation d'un événement culturel important, le

Scénoscope. Cette manifestation publique, commencera à être préparée pendant 20 heures au 1er semestre.

Évaluation

Les étudiants seront évalués sur leur capacité à prendre en charge les dossiers qui leur seront confiés et sur la réalisation d'exercices concrets conçus en collaboration avec des théâtres partenaires et d'exposés, notamment en relation avec la construction de leur mémoire professionnel (100%).

ÉCRITURES DRAMATIQUES ET DRAMATURGIQUES (T0MP3)

Jean-Pierre Sarrazac

Objectifs

De la « tranche de vie » naturaliste aux « dramaticules » et autres « dramuscules » des auteurs d'aujourd'hui, la forme brève tient une bonne place dans les écritures dramatiques contemporaines. L'atelier sera principalement consacré à l'écriture par chaque participant d'une série de formes brèves. A côté de ces écritures dramatiques, d'autres exercices viseront des écritures dramaturgiques, c'est-à-dire le type de texte qu'est susceptible d'écrire le dramaturge ou le conseiller littéraire et/ou artistique d'une équipe théâtrale. Les exercices sont aussi des supports à l'élargissement de la culture théâtrale par la lecture de textes dramatiques, esthétiques.

La présentation des travaux d'écriture à la fin de l'atelier permet de développer une très bonne dynamique de groupe tout comme pour l'expérience du Scénoscope. Un rythme annuel est nécessaire pour la maturation des travaux d'écriture et l'atelier débutera dès le premier semestre au cours de trois journées, les samedis.

Évaluation

Les étudiants seront évalués sur leur participation, sur leur progression ainsi que sur un dossier final d'exercices. Une présentation publique des travaux d'écriture est organisée à la fin du second semestre.

GESTION DES ORGANISATIONS

Karine Felber-Jousseaume, Claire Dupont

Objectifs

Le cours de Claire Dupont sera centré sur une initiation à l'administration des compagnies théâtrales en s'appuyant notamment sur l'exemple d'une compagnie émergente et d'une compagnie confirmée, administrées par son bureau

Productions Théâtrales. Les connaissances en droit, économie et gestion, transmises au premier semestre, pourront être consolidées. Un suivi de la préparation des mémoires professionnels centrés sur la production et la diffusion de spectacles à l'échelle nationale sera assuré au cours de cette période.
Le cours de Karine Felber-Jousseaume sera centré sur la gestion des ressources humaines. Le cours sera précédé d'une intervention de Philippe Luciat-Labry, administrateur au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers
L'objectif est de partir des théories du management, de l'école Classique à l'école systémique en passant par les Ecoles des Relations Humaines et des Ressources Humaines, pour mettre en perspectives par une approche psychosociale le regard porté sur l'homme, le travail et les relations entre les deux.
La théorie du système sera ensuite introduite pour comprendre l'organisation puis l'équipe comme un système humain, doté de finalités, de mythes et croyances, de règles de comportement, de qualités émergentes au cours de son cycle de vie.
L'étape suivante est de présenter le management par les processus selon les données d'entrée et de sortie, à différencier des objectifs et résultats, pour gérer la complexité, l'intelligence collective, la coopération conflictuelle. Une réflexion sur les actes managériaux courants (délégation, évaluation, régulation de tensions ou conflits, conduite de réunions) pourra alors être développée en lien avec le vécu professionnel des apprentis et stagiaires en évoquant l'impact de nouvelles modalités communicationnelles.

Évaluation

- un exercice pour le cours sur l'administration des compagnies théâtrales (30%) ;
- une évaluation formative pour le cours sur la gestion des ressources humaines, chaque étudiant étant questionné sur la gestion de l'organisation et de l'équipe dans lequel il est impliqué en contrat d'apprentissage ou en stage par un jury constitué par la formatrice et deux de ses camarades (70%).

STAGES (T0RST)

La formation est habilitée par le CFA Formasup Paris pour encadrer des contrats d'apprentissage sur l'ensemble de l'année, ce qui est une formule optimale pour se professionnaliser.

La durée minimale du stage est de 650 heures dans l'année. Elle peut bien entendu être supérieure et s'étendre du jour de la rentrée jusqu'au 30 septembre de l'année suivante. Le stage ne peut dépasser cette date afin de pouvoir être validé dans le cadre du diplôme.

Obligatoire, le stage est accompli au sein d'une structure professionnelle relevant des arts du spectacle vivant. Le choix du stage peut se faire dans le cadre des partenariats du Master Professionnel ou sur proposition de l'étudiant en accord avec l'enseignant responsable.

L'emploi du temps de la formation universitaire, concentré sur les journées des lundis et samedis, permet d'envisager d'effectuer deux stages longs au cours de l'année.

MÉMOIRE (T0MEM)

Au cours de leur formation pratique et théorique les étudiants devront réaliser un mémoire professionnel qui sera constitué de deux volets. Le premier représente un rapport de stage d'environ cinq pages qui analyse spécifiquement les tâches et missions confiées durant le stage pratique ; le second volet est le mémoire proprement dit dont la longueur et le sujet sont définis en concertation avec un directeur de recherche, et qui s'articulera autour d'une problématique en rapport avec la structure d'accueil du stage et le champ professionnel que celui-ci a permis d'explorer. L'étudiant devra veiller à se dégager du temps pour sa recherche durant le stage.

Le mémoire professionnel fait l'objet d'une soutenance en juin ou septembre, devant un jury constitué en partie de professionnels, et donne lieu à deux notations, celle de la réussite du stage qui tient compte de l'évaluation du maître de stage, de la qualité du rapport de stage et de l'échange avec le jury, l'autre notation concerne le mémoire de recherche et sa soutenance.

CONTACTS

Responsable pédagogique
Sylvie CHALAYE

Responsable des stages
Daniel URRUTIAGUER

Responsable du Scénoscope
Anne GOALARD

Accueil des étudiants
01 45 87 48 84
hurel-regis.beninga@univ-paris3.fr

Conception graphique : Idsland ; maquette et impression : bureau PAO - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 ; Septembre 2010